

ne sera rien de nouveau, puisque depuis plusieurs années, au bas de la liste des prix on lit en gros caractères : Des prix extras seront accordés aux personnes qui achèteront des reproducteurs mâles de pure race. Il me semble que cela n'est pas ambigu, c'est facile à comprendre ; cependant, jamais on a voulu donner un centin sur ces promesses. Il s'est acheté des mâles : moutons, cochons, etc. Un des directeurs me disait dernièrement : Mon ami et moi avons essayé d'avoir quelque chose, mais inutilement ; on nous a répondu : vos animaux sont bons, mais nous sommes trop pauvres ; il fallait passer par-là, paraît-il. Je pense que les promesses que l'on fait cette année, valent celles des années dernières, et quand bien même qu'on donnerait \$10.00 pour un prix extra, à mes yeux, ça n'aurait qu'un mince effet. Au lieu d'encourager les membres à acheter des mâles de premier choix, ce sera presque toujours ceux de deuxième et troisième choix qui s'achèteront, la chose est facile à comprendre ; généralement, les meilleurs éleveurs d'un comté suivent l'amélioration du troupeau d'un chacun et se visitent de temps en temps afin de voir si dans telle classe il ne faudrait pas avoir tel animal pour battre celui d'un tel. Quand on ne peut aller voir, on s'informe. Après avoir vu ou entendu dire, on sait ce qu'il faut acheter pour prendre le premier prix. Disons que pour l'année prochaine on donnerait un prix extra pour le meilleur veau élevé hors du comté, après examen fait de ceux élevés dans le comté, je m'en vais à l'exposition provinciale, je trouve quatre veaux de différents prix, suivant la qualité ; il y en a un de \$50.00, un autre de \$40.00, un troisième de \$30.00, enfin le quatrième \$20.00. Après examen fait, je me dis : l'année est dure ; avec celui de \$20.00 je peux remporter le premier prix chez nous, je l'achète, de tout personne d'autres en achète. Mon homme arrive à l'exposition, prend le premier prix, en forçant, et son veau ne lui coûte que \$10.00. Malgré que ce beau veau soit de pure race, il peut fort bien ne pas être de première qualité, et presque personne n'ira conduire des vaches. On dira : mais un tel et un tel en ont d'aussi beaux ; pourquoi faire aller là et payer \$1.00, tandis que pour 50cts. on peut les mettre avec celui d'un tel. Je suis certain que la chose arrivera le plus souvent comme ça. Malheureusement, je vois ces choses-là arriver tous les jours ; tandis que si mon système était adopté, les choses iraient tout autrement, j'en suis convaincu. Au lieu d'acheter un veau de \$20.00 ce serait celui de \$50.00, c'est-à-dire le plus beau du lot que mon homme s'achèterait. D'abord il serait certain de tout battre chez lui ; de plus les spectateurs admireraient l'animal et essaieraient d'en élever de pareils et ça ne leur coûterait pas de payer et de faire assez long de chemin pour conduire une ou plusieurs vaches. A mes yeux, il y aurait une différence énorme pour l'amélioration des races. Personne qui a un peu de bon sens ne peut dire autrement. Je désirerais beaucoup qu'on essayât mon système pendant trois ans, afin de voir ce qui s'achèterait et combien ça coûterait à notre société durant ce temps. Je ne désespère pas du succès. Il me semble que la majorité des directeurs a trop de bon sens pour ne pas essayer ce système nouveau là. (Et nous aussi. *La rédaction.*)

Avant de terminer, j'ai à vous apprendre qu'au prochain numéro, je me propose de vous envoyer un article sur le *reboisement*, ça va peut-être surprendre quelqu'un, mais enfin c'est une idée que je nourris depuis plusieurs années et tant que je ne l'aurai pas fait connaître au public, j'en aurai toujours l'*envie* ; une fois publiée, si l'idée n'est pas bonne, on la laissera là, et si le contraire a lieu, chacun en retirera son profit.

A. MOUSSEAU.

Nous attendons l'article sur le reboisement avec hâte.

E. A. B.

Les élections dans les sociétés d'agriculture.

M. Bruce Campbell nous écrit pour nous demander de publier tous les règlements du Conseil d'agriculture et les clauses de la loi qui ont trait aux élections des directeurs dans les sociétés d'agriculture.

Malheureusement, nous ne saurions répondre aux vœux de notre correspondant sans un grand travail qui occuperait presque tout un numéro du Journal, tant le sujet est compliqué. Le Conseil d'agriculture vient de s'occuper de la

question et nous espérons que d'ici à quelque temps une brochure officielle fera droit au sujet. Ce sera infiniment plus utile, surtout plus *officiel*, que tout ce que nous pourrions en dire, puisque ce sujet relève directement et seulement du Conseil d'agriculture.

Achat de reproducteurs.

Une société de cultivateurs s'est formée récemment à Ste-Ursule et a acheté un taureau jersey que l'on nous dit être d'une grande valeur. Voilà, certes, un excellent exemple à suivre. A ce propos, on nous félicite d'avoir publié la lettre de M. Mousseau, du mois dernier, et l'on ajoute :

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour exprimer mon approbation du système de M. Mousseau. (moins la liberté du choix des races qui devrait être laissée à la décision d'hommes plus compétents que le commun de nos cultivateurs) pour l'amélioration de nos différentes races d'animaux.

Pour surmonter la difficulté d'engager plusieurs individus d'une même paroisse à faire seuls des déboursés relativement considérables, et à en assumer les risques, on pourrait conseiller le système de sociétés. Dans ce cas le prix d'achat et les frais d'entretien seraient assurés au moyen des souscriptions des sociétaires ; ou bien on exigerait des associés que les déboursés de l'achat, et celui d'entre les associés qui serait chargé d'avoir soin de l'animal n'aurait rien à désirer pour cette fin, mais aurait la propriété de l'animal après un certain nombre d'années ; disons après 4, 5, 6 ans.

A mon sens ce serait là le meilleur moyen d'activer l'amélioration des nos races d'animaux, surtout en ce qui regarde la race des vaches laitières ; car, si nous nous fions seulement au procédé de la sélection, les résultats en seront lents et bien hasardés. Les connaissances de la plupart de nos cultivateurs, pour faire le choix des sujets sont trop restreintes ; mais du moment que le reproducteur serait de race et de famille convenables, le succès deviendrait sûr.

Ste-Ursule.

Dans la pratique, nous pensons qu'il vaut mieux laisser à chacun, ou aux membres des sociétés proposées pour tels achats, le choix des animaux, puisque d'après le projet de M. Mousseau, ces achats seraient faits aux frais entiers des acquéreurs. Tout ce que M. Mousseau demande c'est que chaque année, à l'exposition du comté, on offre des prix spéciaux aux reproducteurs importés dans le comté, qui seront jugés les plus utiles à l'amélioration de nos bestiaux. Cette demande est trop légitime, trop saine, pour qu'elle ne finisse pas par faire son chemin.

E. A. B.

FROMAGERIE.

Bien que je ne vous connaisse point personnellement, mais connaissant l'intérêt que vous portez à l'avancement de l'agriculture, j'ai confiance que vous voudrez bien m'aider de vos conseils et expérience. Voici le cas : Nous sommes un certain nombre de cultivateurs qui pourraient fournir le lait de 350 à 400 vaches pour une fromagerie. Il se présente un américain, qui nous propose de bâtir une fromagerie, la fournir de l'outillage nécessaire, faire le fromage, pourvu que nous lui garantissons de lui fournir le lait de 300 vaches pendant 3 ans—et pour ce faire il nous chargera 1½c. par lb. la première année et 1¼c. les deux années subséquentes—d'après mon opinion chacune de nos 350 vaches donneront l'une dans l'autre 2 lbs. de fromage par jour, c'est-à-dire, 700 lbs., et ce à 1½c. fera un salaire de \$10.50 par jour, pour la première année, et \$8.75 par jour pour les deux dernières années.

Notre homme s'engage à fournir les boîtes, toiles d'emballage, etc., etc., enfin nous livrer le fromage prêt à être expédié, pour le prix mentionné.

Nous avons eu une assemblée, où la majorité aurait été prête à adopter le projet de suite, mais je les ai fait consentir à nommer un comité afin de prendre des renseignements et faire un rapport